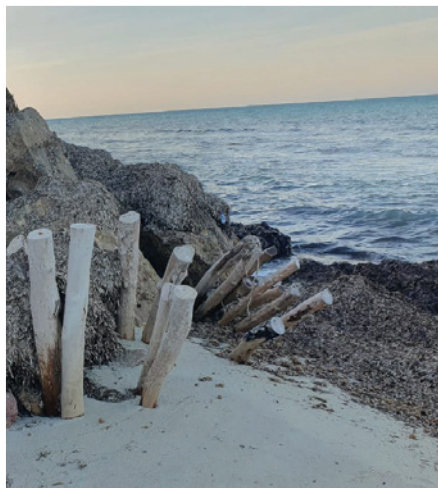




**RDD**

Racines et  
Développement  
Durable

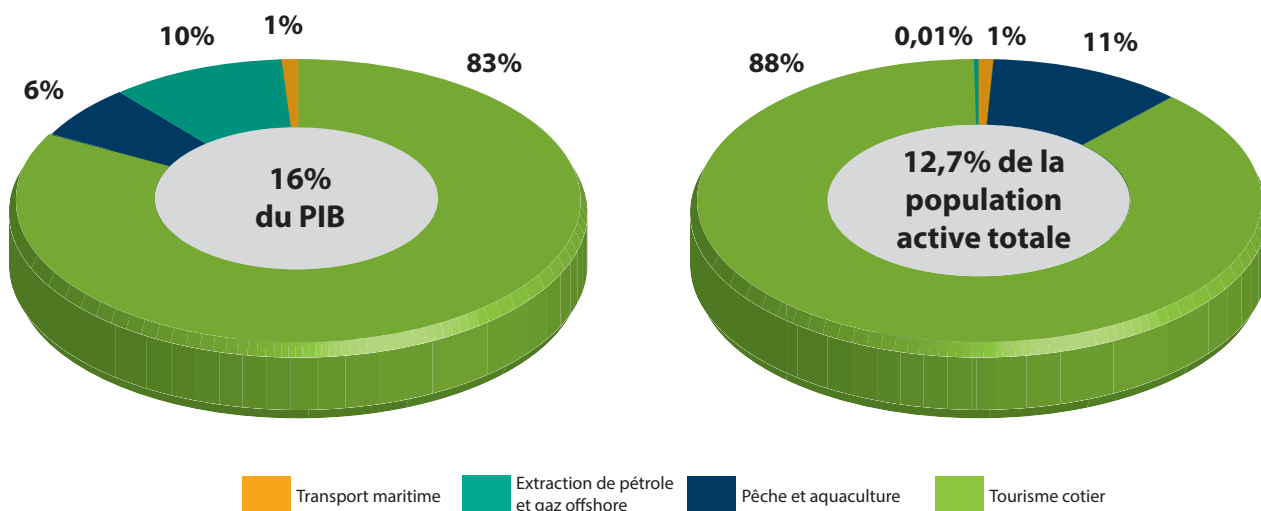
# L'économie bleue en Tunisie : Enjeux et opportunités





## L'ÉCONOMIE BLEUE EN TUNISIE : ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Plusieurs activités en relation avec la mer et le littoral émergent de manière significative aujourd'hui en Tunisie. Ensemble, ces activités représentent près de 16% du PIB. A leur tête le tourisme balnéaire qui à lui seul dépasse les 13% (y compris les services connexes liés au tourisme). La pêche et l'aquaculture, l'extraction de pétrole et de gaz offshore et le transport maritime, quant à eux font ensemble 3% du PIB. D'un autre côté, la littoralisation génère des pressions sur la côte et le milieu marin : pollution, érosion côtière et dégradation des écosystèmes.



### Poids relatifs des secteurs bleus dans l'économie nationale (Estimation pour l'année 2018 ; diverses sources)

## QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE BLEUE ?

Les activités économiques maritimes et côtières, comme la pêche, l'aquaculture, le transport maritime et le tourisme balnéaire, permettent de créer de la richesse et des emplois. Elles sont cependant utilisatrices de ressources de la mer et génératrices de nuisances environnementales. Menaçant parfois la durabilité des écosystèmes marins et côtiers. On parle d'**économie bleue**, quand l'ensemble de ces activités se concilie avec l'environnement et les milieux naturels, tout en assurant la durabilité économique et sociale.

L'**économie bleue** est ainsi, une économie circulaire, efficiente en termes d'utilisation de ressources naturelles et basée sur des modes de consommation et de production durables, tout en favorisant le bien-être humain et l'équité sociale. L'**économie bleue** doit surtout permettre de réduire de manière significative les risques environnementaux et les pénuries écologiques. (\*)

L'**économie bleue** comporte trois types d'activités. **Des activités traditionnelles** : la pêche de capture, le tourisme, le transport maritime, l'industrie navale, l'extraction de minerais du fond marin. **Des activités émergentes** « vertes » ayant un potentiel de développement à moyen et long terme : les énergies renouvelables en mer, la mariculture, l'exploitation durable des minéraux du sous-sol marin et les biotechnologies marines. Enfin, **des activités liées à la protection de l'environnement**, pour lesquelles il n'existe pas encore de marché, mais qui peuvent contribuer de façon significative à l'économie et à l'amélioration des conditions des populations. Celles-ci comprennent : la protection des herbiers de posidonie (pouvant aussi contribuer à la séquestration de carbone), la préservation de la biodiversité et la protection des aires marines sensibles, la protection et l'adaptation du littoral contre l'érosion et l'élévation du niveau de la mer, la dépollution des sites marins et côtiers contaminés, etc.

(\*) D'après UNEP, Sustainable Blue Economy ; url : <https://www.unep.org/topics/ocean-seas-and-coasts/ecosystem-based-approaches/sustainable-blue-economy>

# LES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE BLEUE EN TUNISIE EN UN CLIN D'ŒIL

ACTIVITÉS	INDICATEURS CLÉS	APPRÉCIATION DE LA DURABILITÉ
<b>Pêche et Aquaculture</b>	<p><b>Pêche de capture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• +33% d'accroissement entre 2010 et 2021</li> <li>• 1% du PIB (2018)</li> <li>• 8% de la valeur de la production agricole</li> <li>• 51000 emplois directs</li> </ul> <p><b>Aquaculture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• +380% d'accroissement entre 2010 et 2021</li> <li>• 44% de la production halieutique totale en valeur</li> <li>• 500 emplois directs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un secteur tiré par la demande extérieure.</li> <li>• Surpêche et pêche illicite.</li> <li>• Surexploitation de plusieurs milieux marins.</li> <li>• Pertes et gaspillage des produits de la pêche estimés à 28% jusqu'à 40% dans le golfe de Gabès.</li> <li>• Pêche artisanale ancrée dans les cultures locales.</li> <li>• Aquaculture : besoin pressant de suivi de la qualité des produits et de l'impact de l'activité sur le milieu marin.</li> <li>• Vulnérabilité sociale des petits pêcheurs et des ouvrières.</li> <li>• Menace des espèces invasives et de l'impact du changement climatique.</li> </ul>
<b>Tourisme balnéaire et plaisance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13,1% du PIB (2018)</li> <li>• Près de 90% des capacités hôtelières situées sur le littoral.</li> <li>• Près de 212 000 lits en 2022.</li> <li>• En moyenne 163 lits par km de côte</li> <li>• 400 000 emplois. Dont 98 000 permanents.</li> <li>• L'activité de plaisance se développe timidement.</li> <li>• 8 ports de plaisance et de 3266 anneaux de Tabraka à Djerba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Milieu côtier localement dégradé mettant en difficulté l'activité touristique balnéaire.</li> <li>• Produit touristique faiblement compétitif, en difficulté d'adaptation aux exigences nouvelles du marché.</li> <li>• Besoin de diversification et de développement du produit touristique.</li> <li>• Menacé par l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière.</li> <li>• Une offre touristique très peu intégrée dans l'espace local et l'environnement social</li> </ul>
<b>Transport maritime</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,2% du PIB (2018)</li> <li>• 7 ports de commerce</li> <li>• 35 lignes maritimes régulières</li> <li>• 8 navires battant pavillon tunisien</li> <li>• 500 entreprises opérantes.</li> <li>• 6000 emplois permanents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flotte nationale peu compatible avec les perspectives d'évolution du marché et par conséquent d'une croissance durable</li> <li>• Infrastructure portuaire nécessitant une extension et une modernisation.</li> <li>• Cadre juridique et réglementaire peu adapté aux évolutions des besoins.</li> <li>• Industrie navale peu développée, mais ayant un potentiel certain.</li> <li>• Alignement nécessaire aux normes internationales en matière d'environnement, de sécurité et de sûreté navales.</li> </ul>
<b>Dessalement de l'eau de mer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Djerba 50000 m<sup>3</sup>/jour.</li> <li>• Sfax 100000 m<sup>3</sup>/j, extensible à 200000 m<sup>3</sup>/j.</li> <li>• Gabès 50000 m<sup>3</sup>/j, extensible à 100000.</li> <li>• Kerkennah 6000 m<sup>3</sup>/j.</li> <li>• Sousse 50000 m<sup>3</sup>/j, extensible à 100000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejet en mer d'importantes quantités de saumure, impactant la qualité du milieu et des écosystèmes.</li> <li>• Importante consommation d'énergie, aujourd'hui fossile, mais pouvant être d'origine renouvelable.</li> <li>• La production d'eau dessalée doit être accompagnée par des mesures de maîtrise de la consommation au niveau des usagers.</li> </ul>



# ÉCONOMIE BLEUE ET CIRCULAIRE. BASÉE SUR LES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES : Exemple du secteur de la pêche et de l'aquaculture



## ÉCONOMIE BLEUE ET GENRE. QUELLE RÉALITÉ ET QUELLES PERSPECTIVES POUR LES FEMMES ET LES JEUNES ? CINQ CONSTATS

1. En dépit de sa contribution cruciale au bon fonctionnement et la pérennité des activités de pêche, le travail des femmes demeure largement non rémunéré.
2. Dans certaines régions de la Tunisie, les normes sociales représentent un frein à l'inclusion des femmes dans les activités maritimes, en dehors des métiers artisanaux traditionnels.
3. Les regroupements de femmes dans des structures organisées, telles que les Groupements de Développement (GDAP), offrent de meilleures opportunités économiques et techniques et renforcent la résilience des femmes.
4. Les femmes sont les plus exposées aux effets néfastes du changement climatique. En même temps, elles sont des acteurs indispensables pour la promotion des modes de production artisanale, respectueux de l'environnement.
5. Dans les métiers de la mer, les jeunes sont confrontés à de nombreux obstacles : accès à la protection sociale, au financement et à une formation de qualité.